SYNDICAT MIXTE D'ADDUCTION **DES EAUX DE LA LYS**

DELIBERATION

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Adduction des Eaux de la Lys

Réuni à Aire sur la Lys, le 09 octobre 2020

Étaient présents :

Mmes Goube, Leveugle, Leys, Massart, MM. Ben Amor, Bezirard, Borrewater, Cambien, Dissaux, Gosset, Houssin, Lefebvre, Legrand.

Étaient excusés :

Mme Haverlant, MM. Belabbes, Cauche, Godefroy, Haesebroeck, Petit, Vicot, Waymel.

PREFECTURE DU HORD 1 9 OCT. 2020

Vu le rapport n° 20-20

Vu l'avis du Comité Technique Paritaire Intercommunal requis le 17 septembre 2020

DECIDE

- de mettre en place le Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) pour la filière technique dans les conditions précisées dans le rapport;
- d'attribuer individuellement l'I.F.S.E. et le C.I.A. décidée par le Comité Syndical qui fera l'objet de deux arrêtés individuels : un pour chaque partie du R.I.F.S.E.E.P.;
 - d'inscrire les crédits correspondants au budget.

VOTANTS: 13

POUR: 13

CONTRE: 0

ABSTENTION: 0

Acte exécutoire déposé auprès

de Monsieur le Préfet, le

1 6 OCT. 2020

Jean-Claude DISSAUX

Le Président du Syndicat Mixte

d'Adduction des Eaux de la Lys

Le Président,

Jean-Claude D